

**LA LOMBARDIE ET LA SUISSE.
PRÉCÉDÉ DU RAPPORT DE M.
LÉONCE DE LAVERGNE À L'INSTITUT
DE FRANCE SUR L'ÉCONOMIE
RURALE DE LA NÉERLANDE**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649189656

La Lombardie et la Suisse. Précédé du rapport de M. Léonce de Lavergne à l'Institut de France sur l'économie rurale de la Néerlande by Émile de Laveleye

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

ÉMILE DE LA VELEYE

**LA LOMBARDIE ET LA SUISSE.
PRÉCÉDÉ DU RAPPORT DE M.
LÉONCE DE LA VERGNE À L'INSTITUT
DE FRANCE SUR L'ÉCONOMIE
RURALE DE LA NÉERLANDE**

ÉTUDES D'ÉCONOMIE RURALE

LA
LOMBARDIE

ET

LA SUISSE

PAR

ÉMILE DE LAVELEYE

PRÉCÉDÉ DU RAPPORT DE M. LÉONCE DE LAVERGNE À L'INSTITUT DE FRANCE SUR
L'ÉCONOMIE RURALE DE LA NÉERLANDE



PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

15, Boulevard Montmartre, 15.

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET C^e, ÉDITEURS

A BRUXELLES, A LEIPZIG ET A LIVOURNE

1869

Droits de traduction et de reproduction réservés

RAPPORT
DE
M. LÉONCE DE LAVERGNE
A L'INSTITUT DE FRANCE
SUR
L'ÉCONOMIE RURALE DE LA NEERLANDE
PAR
M. ÉMILE DE LAVELEYE

J'ai déjà signalé à l'attention de l'Académie le livre de M. Émile de Laveleye, professeur d'économie politique à l'université de Liège, sur *l'Économie rurale de la Belgique*. Voici maintenant le même auteur qui donne une suite à son premier travail, en écrivant une description rurale de la Néerlande ou royaume des Pays-Bas. Je vais essayer encore de le suivre dans ce nouveau voyage, qui ne présente pas moins d'intérêt et de charme que le premier.

La Néerlande, non compris le grand duché de Luxembourg, a une étendue totale de 5,276,000 hectares, la même à peu près que la Belgique. La population s'élève à 5,500,000 âmes ou un peu plus de 100 habitants par 100 hectares ; c'est moins que la Belgique qui en a 160, mais beaucoup plus que la France qui n'en a que 68. Cette population se nourrit sur le sol qu'elle habite ; elle produit même un peu au delà, car si elle importe annuellement pour 60 millions de denrées alimentaires, elle en exporte pour 100 millions. Ces faits démontrent une prospérité agricole d'autant plus remarquable qu'elle ne date pas de loin. La Hollande était autrefois, avec Venise, l'État européen qui devait la plus grande part de sa richesse au commerce et la moindre à l'agriculture. Ce qui permettait au pays de subsister, remarque avec raison M. de Laveleye, ce n'était pas la charrue ouvrant à grand effort le sein d'une terre humide et sans cesse menacée par les eaux, c'était le navire sillonnant les flots de toutes les mers. Depuis que cette grandeur commerciale a décliné, c'est à dire

depuis un peu plus d'un siècle, l'attention s'est portée sur l'agriculture, et peu à peu, à l'insu de l'étranger et presque du pays lui-même, sans bruit, sans éclat, la Néerlande, qui ne vivait jadis que par le trafic, est devenue une des nations agricoles les plus avancées.

Son territoire se divise en deux moitiés égales en étendue, mais très différentes pour la fertilité : la zone basse ou argileuse du littoral et la zone haute ou sablonneuse de l'intérieur.

La zone basse ou argileuse, de beaucoup la plus riche, comprend 4,500,000 hectares, déduction faite des terrains occupés par les routes, les lacs, les canaux, les villes, etc. Elle embrasse complètement les provinces de Zélande et de Hollande méridionale et septentrionale, et s'étend sur une grande partie de celles de Frise, de Groningue et d'Over-Yssel. Le niveau parfaitement horizontal du sol montre qu'il s'est formé au fond d'une eau tranquille; il doit en effet son origine aux trois fleuves qui ont ici leurs embouchures, l'Escaut, la Meuse et le Rhin. En arrivant dans les Pays-

Bas, ces fleuves n'ont presque plus de pente; là où l'eau douce rencontre l'eau salée, le courant s'arrête tout à fait, et le limon se dépose par couches. Les dépôts s'étant formés sous les eaux, il va de soi que leur surface ne peut dépasser le niveau de l'Océan; à marée haute, la mer du Nord les couvrirait de ses flots. Une partie de ces terres basses est protégée par les dunes; l'autre par des digues qu'on a commencé à construire dès les premiers temps historiques.

A partir du seizième siècle on a tenu compte des travaux de ce genre successivement exécutés; il en résulte qu'en trois cent cinquante ans on a conquis sur les eaux environ 550,000 hectares de qualité supérieure, ou 1,000 hectares en moyenne par an.

Cette région est dans son ensemble un des plus riches pays de l'Europe. M. de Laveleye porte la valeur moyenne des terres à 5,000 fr. l'hectare ce qui est énorme pour une pareille étendue. Les herbages y occupent les deux tiers environ du sol, et le pays tout entier a l'air d'une immense prairie.

C'est là que paissent ces célèbres vaches qui donnent jusqu'à 4,000 et même 5,000 litres de lait par an. Il n'y a pas d'économie rurale plus simple et en même temps plus productive.

La province la plus renommée pour ses herbages est la Hollande septentrionale, cette presque île basse et presque noyée qui s'avance, au nord d'Amsterdam, entre la mer à l'ouest et le Zuyderzee à l'est, et que les vagues auraient depuis longtemps divisée en plusieurs îlots, sans les ouvrages de défense qu'on leur oppose. *Holland*, en langage du pays, signifie *terre creuse*, et creuse elle est en effet, car quand on parcourt la contrée, on voit de toutes parts les canaux dominer le niveau des campagnes, et des bateaux naviguer au dessus de la tête des vaches. Dans cette situation, l'écoulement naturel des eaux de pluie est impossible; pour s'en débarrasser, il faut avoir recours à des moulins à vent qui les élèvent au moyen de pompes et les déversent dans les canaux. Les prairies forment les sept huitièmes du sol, et l'été les vaches restent nuit et jour au pâturage. C'est sur-

tout des fromages qu'on fait avec le lait; on les appelle des fromages d'Edam, parce qu'il s'en tient un marché important dans la petite ville de ce nom. Durs, secs, ronds de forme, ils se conservent parfaitement pendant un an et même davantage dans les climats les plus chauds, ce qui les a fait rechercher de tout temps pour les approvisionnements de la marine. L'Angleterre en achète des quantités considérables. On engraisse aussi des bœufs pour le marché d'Amsterdam, et on vend beaucoup de vaches à lait pour la Belgique et pour la France, car tous les profits viennent du bétail.

M. de Laveleye donne, sur la richesse des cultivateurs hollandais, des détails qui paraîtraient peu croyables s'ils n'étaient attestés par toute sorte de témoignages. L'unité dont on se sert dans les Pays-Bas pour estimer les fortunes, est la tonne d'or; elle vaut 100,000 florins ou 211,000 fr., le florin de Hollande étant compté à 2 francs 11 centimes. Un cultivateur qui possède une tonne ne passe pas pour riche, et il n'est pas rare d'en rencontrer qui en ont deux